



SIVOM du Plô du Lac

Réforme des redevances Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et à la gestion quantitative et qualitative de l'eau. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement. Instaurées par la loi de 1964, elles continuent à évoluer au fil des années.

Une réforme en profondeur

À partir de 2025, ces redevances font l'objet d'une révision dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023. La réforme votée fin 2023 supprime trois des redevances actuelles :

- Redevance de pollution domestique
- Redevance pour modernisation des réseaux de collecte domestique
- Redevance pour modernisation des réseaux de collecte non domestique.

En substitution, trois nouvelles redevances sont créées :

- Redevance sur la consommation d'eau potable
- Redevance de performance des réseaux d'eau potable
- Redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif

Propriétaires de résidences secondaires, pensez à relever votre compteur d'eau et le communiquer avant votre départ après la saison estivale (penser à bien vidanger et protéger votre compteur contre le gel après la saison estivale) au secrétariat du Sivom par téléphone au 05.67.53.03.40 ou par mail à sivom.plo-du-lac81@wanadoo.fr. Merci

TARIFS EAU 2025	Tarif en €
Eau potable :	
Tranche de 0 à 45 m ³	2.49
Tranche de 46 à 1000 m ³	1.67
Tranche à partir de 1001 m ³	1.27
Abonnement mensuel Eau Potable	12.88
Assainissement (au m ³ d'eau consommé)	1.25
Abonnement mensuel Assainissement (pour les abonnés raccordés et traités à une station d'épuration)	6.50
Redevance Captage et prélèvement (au m ³ d'eau consommé)	0.10
Redevance sur la Consommation d'Eau Potable (au m ³ d'eau consommé) – reversée à l'AEAG	0.32
Redevance sur performance des réseau Eau Potable (au m ³ d'eau consommé) – reversée à l'AEAG	0.07
Redevance sur performance des réseau Assainissement (au m ³ d'eau consommé) – reversée à l'AEAG	0.105



Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

En 2024, le collectif KOVisuel, était retenu par le PNRHL pour réaliser un documentaire poétique et écologique «De flora e d'aiga». Il avait alors posé ses valises au château de Lacaze en juillet pour deux jours de médiation culturelle. Huit personnes, dont des habitants de Lacaze, des élus et des artistes ont ainsi pu contribuer à cette création artistique.



UN FILM - UNE EXPOSITION
5 dates entre le 28 mai et le 4 juillet

- St-Pons-de-Thomières
- Labruguière
- Lacaze
- Lacaune
- St-Gervais-sur-Mare

Offert par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

En juin 2025, à l'occasion du festival Total Festum / A la Montanha, KOVisuel est revenu à Lacaze pour nous offrir une restitution de cette résidence artistique, sous la forme d'une exposition et de la projection du film documentaire réalisé suite à cette immersion dans le territoire.

La Bricolerie

La Bricolerie est un atelier partagé situé à Lacaze, porté par l'association Les Amis du Bercaïl et la Mairie de Lacaze. Elle propose trois services principaux :

Service de réparation : Les habitants peuvent réparer leurs objets abîmés avec l'aide de bénévoles et en utilisant les outils disponibles sur place. Cela permet de prolonger la durée de vie des objets tout en évitant des dépenses inutiles.

Boutique solidaire : Un espace où l'on peut acheter des outils, pièces détachées et matériel de seconde main à petit prix. Les dons d'objets sont revalorisés et redistribués selon les besoins des habitants.

Ateliers thématiques : Des sessions collaboratives pour apprendre des compétences pratiques comme l'électricité, l'entretien de vélo ou les petits travaux domestiques.

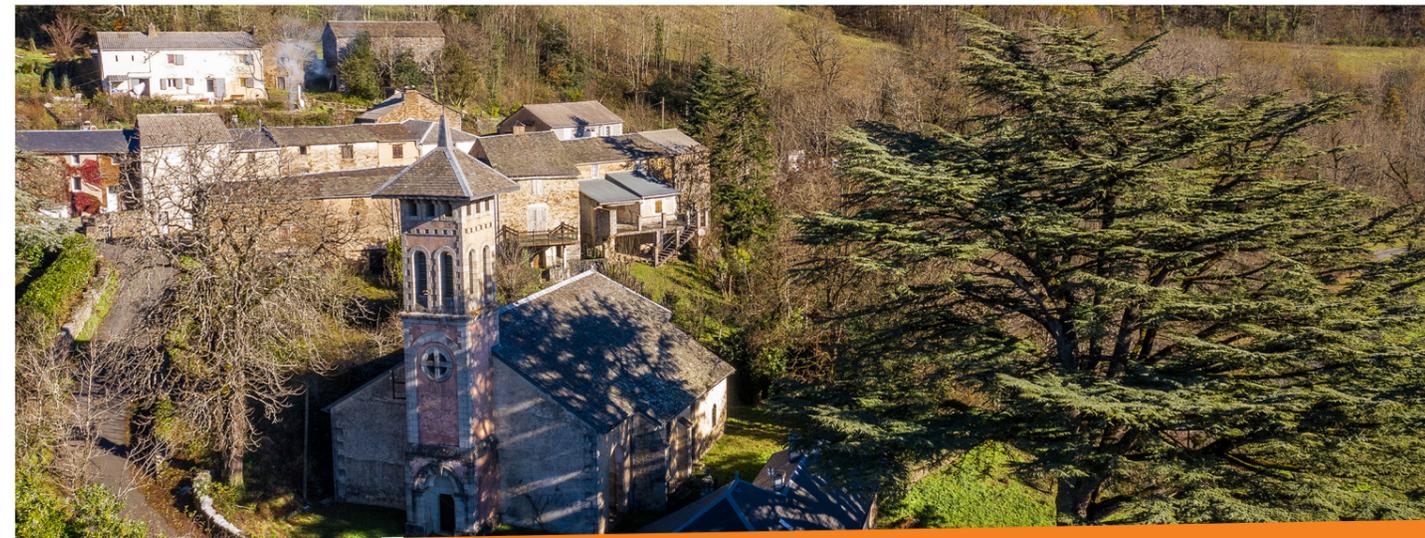
La Bricolerie s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire, favorisant la réparation, le réemploi et la réduction des déchets. Elle fonctionne sur le principe de partage et d'entraide, avec une ambiance conviviale et accessible à tous.

Les activités ont officiellement débuté le 14 juin, avec des horaires réguliers les jeudis, vendredis et samedis. L'adhésion à l'association coûte 5 € par foyer. Pour participer ou en savoir plus, il est possible de les contacter par mail, téléphone ou via leur site internet.

22 avenue du Poids Public - 81330 Lacaze
07 56 98 55 04 - la.bricolerie.81@gmail.com
www.le-bercaïl-tarn.com/la-bricolerie

La Cazettoise

PICHON JORNAL DE LA CASA



SOMMAIRE

Edito	P. 1
Conseil Municipal	P. 2 à 4
Infos communales	P. 5 à 7
Culture & patrimoine	P. 8 & 9
Les associations	P. 10 à 13
Infos diverses	P. 14 à 16

EDITO

Les années se suivent et ne se ressemblent pas... Il y a un an nous attendions un été qui ne voulait pas démarrer alors que cette année, il nous prend de court avec de fortes vagues de chaleur dès le mois de juin. Je vous invite donc à être très attentifs à vos éventuels voisins et voisines âgés ou à la santé précaire.

Comme chaque été nous commençons à accueillir nos «secondaires» et nombre de touristes qui viennent prendre un peu le frais et se ressourcer dans notre beau pays Montanhol pour y (re)découvrir ses richesses patrimoniales, gastronomiques et naturelles. À cet égard, je ne peux que leur recommander nos deux restaurants « Le Bercaïl » et « Le Fief » qui régaleront déjà les palais des habitants de la commune.

Notre tissu associatif ne cesse de se renforcer et de rajeunir avec l'adhésion régulière de nouveaux membres et dirigeants. Une nouvelle fois, les Amis du Château de Lacaze et les autres associations, souvent en partenariat, vous proposent un très riche programme d'été et d'automne. Je vous invite à découvrir cette programmation en page centrale de ce magazine.

Du fait des réductions budgétaires imposées par l'État, nos divers projets mettent malheureusement plus de temps que prévu pour se réaliser. Pour exemple, celui concernant le musée de la musique occitane ne verra pas le jour avant les prochaines élections.

Vous retrouverez également dans ce numéro l'actualité des Petites Cités de Caractère® d'Occitanie dont nous espérons bien pouvoir continuer à arborer les couleurs et partager les valeurs après la commission de contrôle qui doit avoir lieu en septembre prochain.

Les Fêtes de LACAZE 2025 démarrant dès ce vendredi soir les associations et moi même espérons vous y croiser nombreuses et nombreux !

Bonnes fêtes et très bel été à toutes et à tous !

Le Maire
Alain RICARD

MAIRIE



Secrétariat

Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi
de 9h à 12h

Permanences des élus

Lundi matin : Michel Viala
Vendredi matin : Maire & Adjointes
Tous les jours sur RdV : Alain Ricard

Tél : 05 63 37 55 98

Mèl : mairie.lacaze@orange.fr



@lacaze.tarn



Photo de 1^{ère} page : Hameau de Camalières
(Photo Margaux Ricard)

Directeur de publication : Alain Ricard
Imprimé par nos soins / Tirage : 300 exemplaires
Dépôt légal : Juillet 2025

Les textes sont publiés sous la seule et
entière responsabilité de leurs auteurs.



Conseil Municipal

CM du 03 mars (10 membres présents)

* Arrêt de l'activité d'épicerie/multi-services par l'EIRL Cédric HEURTREY

M. Cédric HEURTREY a notifié à la commune sa cessation d'activité au multi-services de Lacaze par courrier le 27/02/2025. Il a trouvé un repreneur, en la personne de M. Théo MAILLARD. Le CM accepte, à l'unanimité, la cessation d'activité de M. HEURTREY et la reprise par M. MAILLARD, pour une ouverture prévue le 11 mars 2025.

* Achat du matériel pour l'activité du Multi-services

Le CM accepte, à neuf voix pour et une abstention, l'achat du matériel et mobilier acquis par l'EIRL Cédric HEURTREY pour l'activité épicerie à savoir : étagères, armoires, congélateurs, table, vitrines, trancheuse, caisse, logiciel, ... pour la somme de 10 000 € TTC.

* Mise à jour du tableau des emplois et création d'un emploi suite à l'avancement de grade

Compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2025, M. le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial, à temps complet,
- la création d'un emploi d'Adjoint Technique Principal 2^e classe à temps complet.

D'adopter le tableau des emplois suivant :

Cadres ou Emplois	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire
Filière administrative			
Rédacteur, Stagiaire	B	1	TNC 20h00
Agt administratif, contractuel	C	1	TNC 17h30
Filière technique			
Adjoint Technique Territorial, Contractuel	C	1	TC 35h00
Adjoint Technique Territorial Principal 2 nd e cl, fonctionnaire	C	1	TC 35h00
Total		4 agents	

Le CM, à l'unanimité, décide la création d'un emploi Technique Principal 2^o classe à temps complet et d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1^{er} janvier 2025.

* Demande d'achat domaine public à Sénégats par M. SOULIÉ Laurent (Annule et remplace le délibération du 11/06/2024)

Mme et M. Fabienne et Laurent SOULIÉ, domiciliés à Plaisance du Touch, ayant une résidence secondaire au 4275 route de la Vallée, à Lacaze, souhaitent acquérir une partie du domaine public attenante à leur parcelle. Le déclassement du domaine public étant dispensé d'enquête publique préalable car n'entraînant aucune atteinte sur les fonctions de desserte et de circulation, le CM autorise la désaffectation de la partie du domaine public du hameau de Sénégats suivant le plan dressé par le géomètre et décide du déclassement de la partie du domaine public du hameau de Sénégats du domaine public communal et

son intégration dans le domaine privé communal. Tous les frais concernant cette vente seront à la charge de l'acquéreur (géomètre, notaire, commissaire enquêteur...). Le prix de vente du domaine public est fixé à 1,50 € le m².

* Reprise du Multi-services par la SAS Ekimo Distribution

La SAS Ekimo Distribution souhaite établir un bail commercial à compter du 11/03/2025 et ouvrir l'épicerie le 25/03/2025, dans les conditions suivantes :

* Loyer mensuel du multi-services et de la station essence de 382,73 €/mois à terme échu.

Ce bail commercial sera révisable triennalement.

La commune ayant fait l'avance de frais, la SAS remboursera :
* le 1^{er} plein de carburant des cuves gasoil et sans plomb pour la somme de 8 592 € TTC

* la modification de domiciliation bancaire pour la somme de 390 € TTC,

Une convention d'étalement sur 24 mois est établie entre la commune de Lacaze et la SAS.

* Le contrôle en service de distribution de carburants pour la somme de 540 € TTC ; cette facture sera remboursée à la commune en même temps que le 1^{er} loyer.

CM du 01 avril (7 membres présents, 3 excusés, 1 pouvoir)

* Approbation du compte de gestion 2024

Le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le Compte de gestion du trésorier et le compte administratif de la commune sont identiques

Le CM, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024.

* Vote du compte administratif 2024

Le Compte Administratif de la commune peut se résumer ainsi :

	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Fonctionnement	254 280,54 €	465 697,96 €
Investissement	-43 255,36 €	-32 357,86 €
Total	211 025,48 €	433 340,10 €

Reconnaît les Restes à réaliser 2024 :

Dépenses d'investissement : 94 763,17 €

M. Le Maire ayant quitté la séance, M. Michel VIALA, 1^{er} adjoint, prend la présidence de la séance. Le CM, à l'unanimité, vote le Compte Administratif 2024.

* Affectation du résultat 2024 sur le budget 2025

	Résultat CA 2023	Virt. à la SI	Résultat exercice 2024	Restes À Réaliser	Solde des RAR	Chiffres pour Affectation du Résultat
I.	10 897,50		-43 255,36	94 763,17	94 763,17	-127 121,03 €
F.	21 206,62	4 789,50	254 280,84			465 697,96 €

Le résultat d'investissement à reporter étant de - 32 357,86 €, le CM, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

Informations diverses

Penser à protéger son habitation des feux de végétation dès l'automne, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain.

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité. Dans les zones les plus exposées au risque d'incendie, le débroussaillage est une obligation légale.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire classé à risque d'incendie et à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur jedebroussaille.gouv.fr

GOVERNEMENT
Liberté
Egalité
Fraternité

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :

- situés dans un territoire aux risques d'incendie
- situés jusqu'à 200 mètres de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*

L'arbre et ses branches sont éloignés du bâtiment
Les herbacés sont coupés
Les arbres et arbustes sont espacés

*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur jedebroussaille.gouv.fr

AYONS LES BONS RÉFLEXES



Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ?



Pensez à le déclarer !

Qui ? Où ? Comment ?
Quoi ? Quand ? Pourquoi ?

À QUI ?

➔ **Après de votre mairie :** effectuez une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).

Et

➔ **Après de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP),** et plus précisément auprès du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)

La DGFIP a connaissance de chaque autorisation d'urbanisme déposée.

Il est **obligatoire** de déclarer la fin de vos travaux auprès de nos services.

Les informations transmises permettront la **mise à jour de l'évaluation de votre bien en matière d'impôts locaux ainsi que le bénéfice éventuel d'une exonération.**



La DAACT n'est destinée qu'à votre mairie et ne permet pas d'informer la DGFIP.

Par internet :
Via votre messagerie sécurisée.
Connectez-vous à votre espace particulier, puis :
Sélectionnez « écrire » et « mes biens immobiliers » puis « déclaration foncière »

Par courrier :
Centre des Finances Publiques
Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)
4 Avenue Charles DE GAULLE 81108 CASTRES CEDEX
Par téléphone : 05 63 62 52 00

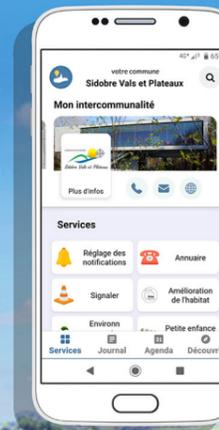


et votre commune sont désormais sur



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

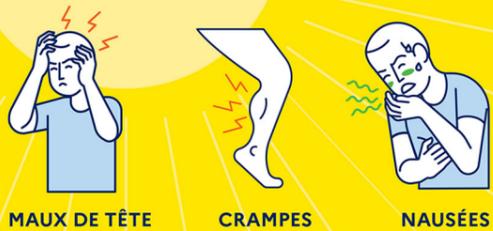
événements | actualités | lieux à visiter | services



Téléchargement gratuit



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU TARN
ERRE (Élu Rural Relais de l'Égalité)

Rôle du relais communal

- Être à l'écoute des personnes victimes ou témoins de violences sexistes, sexuelles, conjugales ou intra-familiales.

- Bénéficier d'une formation inédite créée spécialement pour les élus qui facilitera leur mission. Si les relais souhaitent se former sur d'autres compétences en lien avec leur mission, l'AMRF peut les orienter vers nos structures partenaires qui offrent aussi des formations liées au sujet.

- Être clairement identifié au sein de la commune : par livret d'accueil, panneau d'affichage, journal municipal, site de la commune par exemple.

- Etre joignable facilement (par un courriel, une boîte postale ou une boîte à lettres en mairie) cette disponibilité pourra être assurée par la présence d'un binôme.

- Recevoir les personnes dans un lieu sécurisé permettant de la confidentialité.

- Mettre tout en œuvre pour rentrer en relation avec des structures adaptées et y orienter la victime.

- Impulser des actions de sensibilisation à ce sujet auprès de divers publics.



Élodie Boldini - Fasciathérapeute

Une fasciathérapeute à Lacaze

Secrétaire en imagerie médicale, je débute la formation en philo-pédagogie perceptive méthode Danis Bois en février 2022 et je pratique la fasciathérapie ou la pédagogie perceptive, depuis Novembre 2024.

La fasciathérapie est une approche thérapeutique douce qui se concentre sur la mobilisation des fascias, ces fines membranes qui enveloppent et relient entre elles toutes les structures du corps.

Les fascias ont plusieurs fonctions : ils accompagnent tous les mouvements du corps et ils sont un lieu d'échange des nutriments corporels (homéostasie). Les fascias sont très sensibles à toutes formes d'agression physique, psychologique ou biologique. Lors d'un stress, le fascia se rétracte, se crispe. Cette réaction d'adaptation est en principe réversible mais il est fréquent que ces tensions s'installent et perturbent l'équilibre général de l'organisme. Par l'intermédiaire d'une véritable mémoire corporelle, les chocs physiques et psychologiques restent inscrits et stockés dans le corps à notre insu. Une fragilité s'installe et permet à des pathologies plus sérieuses de se développer.

Grâce à des techniques manuelles précises, cette méthode aide à prévenir et soulager les tensions, améliore la mobilité et favorise la relaxation profonde. La fasciathérapie permet l'accompagnement de la personne dans la gestion de la douleur, des troubles musculo-squelettiques, du stress et bien d'autres problématiques de santé.

Cette approche holistique et globale de la santé tient compte de l'interaction entre le corps, l'esprit et les émotions. Grâce à cette approche intégrative, les personnes ont la possibilité de mieux comprendre leurs corps, de se le réapproprier et de trouver des solutions durables à leurs problématiques de santé.

Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter au 06.21.46.91.14 ou sur fasciatherapie.eb@gmail.com



Les Hautes Terres d'Oc à votre service pour vos dossiers :

Amélioration de votre habitat : Des aides financières existent !

MAINTIEN À DOMICILE
MaPrimeAdapt* Douche, WC, création pièce à vivre, monte escaliers, volets automatisés, aménagements intérieur et extérieur...
* Ma Vie change, mon logement s'adapte

RENOUVELLEMENT ÉNERGÉTIQUE
MaPrimeRénov* 2 sauts de classe énergétique nécessaires
Menuiseries, isolation (combles, plancher bas, murs), chauffage, VMC, eau chaude sanitaire...
* Meux chez moi, mieux pour la planète

TRAVAUX LOURDS
Ma Prime Logement Décent* Mise aux normes électriques, réalisation d'aménagements intérieurs, plomberie, réfection de la toiture...
* Pour un logement digne et durable

Plus de 60 ans ou situation de handicap
Peu importe votre revenu
Logement occupé ou vacant

Vérifiez votre éligibilité, contactez nous !
05 63 74 29 30 | habitat@hautesterresdoc.fr | 27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC



CM du 01 avril (suite)

Excédent Global Cumulé à affecter au 31/12/2024	465 697,96 €
Besoin de financement :	127 121,03 €
Affectation Obligatoire (arrondie)	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP	127 121,03 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	338 576,93 €
Total affecté au c/ 1068	127 121,03 €
Déficit Global Cumulé au 31/12/2024	0,00 €

* Vote des subventions 2025 aux associations

Nom de l'association	Subvention 2025
Société de chasse (Ch GUY ne prend pas part au vote)	400,00 €
AGYVOL (gymnastique)	400,00 €
Ayuda	400,00 €
Ass. Fête de Roquecave (Pascale BARDOU ne prend pas part au vote)	400,00 €
Comité des fêtes (la municipalité paye le feu d'artifice)	0,00 €
Vallée du Gijou	400,00 €
Lacaze en Scène	400,00 €
AAPPMA Lacaze/Vabre	300,00 €
Associations «hors commune»	
FNACA	50,00 €
Les Restos du Cœur	400,00 €
Cinécran 81	300,00 €
ADMR de Vabre	320,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	100,00 €
La Pourtanelle	250,00 €
Camin Castres Montagne	100,00 €
Total	4220,00 €

CM du 15 avril (9 membres présents, 1 excusé)

* Évaluation des charges transférées - Attribution de compensation 2025 aux communes membres

Le CM, à l'unanimité, valide le tableau de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) qui détermine les attributions de compensation des communes pour l'année 2025.

* Vote des taxes Directes Locales 2025

Le CM, à six voix pour, deux abstentions et une voix contre, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

TAXES	Base Imposition prévisionnelle 2025	Taux 2025	Produit Fiscal attendu 2025
Foncier bâti *	285 300	53,70 %	153 206 €
Foncier non bâti	38 300	75,42 %	28 886 €
Taxe Habitation	207 000	12,80%	26 496 €
Total			208 588 €

* Taux communal 23.79 % + taux départemental 29.91%

Totalisation des ressources fiscales prévisionnelles 2025.

Produit attendu	Produits attendus Ressources indépendantes des taux votés	Montant total prévisionnel
208 588,00 €	- 51 755,00 €	156 833,00 €

* Désignation d'un nouvel Élu Relais de l'Égalité (ERRE)

Au vu de la démission de Mme Catherine LAVIGNE conseillère municipale, au mois de décembre 2024, il est nécessaire de désigner un nouvel ERRE.

Après rappel du rôle de cet élu, en proximité, qui sera celui de « relais » : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées, le CM, à l'unanimité, désigne M. Alain RICARD, Maire, comme « Élu Rural Relais de l'Égalité » au sein du conseil municipal.

* Renouvellement du contrat CDD pour l'Agence Postale Communale

Le contrat CDD d'un an va se terminer le 06 mai 2025. Mme Elise PHONTOT souhaite renouveler son contrat pour 6 mois.

Le CM, à l'unanimité, accepte le renouvellement pour 6 mois du contrat de l'Agence Postale Communale.

* Vote du Budget Primitif 2025

Le CM, à l'unanimité, adopte et vote le Budget primitif 2025 de la commune de Lacaze tel que résumé ci-dessous. Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant à :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	905 971,93 €	603 329,90 €	1 509 301,83 €
Recettes	905 971,93 €	603 329,90 €	1 509 301,83 €

* Cessation anticipée d'occupation du local 1 rue du Pradel par la SAS Camping Le Jardin

Par lettre du 03/04/2025, La SAS Camping Le Jardin souhaite mettre fin à la location du local 1 rue du Pradel au 30/04/2025.

Le CM, à l'unanimité, accepte la rupture anticipée au 30 avril et annule le préavis de 6 mois.

* Cessation d'activité salon de coiffure

Par lettre reçue le 03/04/2025, Mme DEBLAIS Julie souhaite mettre fin à la location du Temple pour son salon de coiffure.

Le CM, à l'unanimité, accepte la rupture anticipée au 30 avril et annule le préavis de 3 mois.

* Attribution d'une subvention exceptionnelle pour voyage scolaire

L'école publique de Viane sollicite une aide financière pour le voyage scolaire d'octobre 2025.

Trois élèves de la commune de Lacaze participent à ce voyage avec un coût de 45,00 € par enfant, soit une subvention exceptionnelle de 135,00 €.

Le CM, à l'unanimité, accepte de verser cette subvention exceptionnelle.

* Achat d'un terrain

Mesdames COSTECALDE et BELISSENS souhaitent vendre

CM du 15 avril (suite)

leur terrain jouxtant le cimetière Le Plô à LACAZE.
 Cette parcelle BE 253, pour une contenance de 4 246 m², permettra l'agrandissement du cimetière du Plô.
 Le montant entendu entre les vendeuses et la commune pour ce terrain se chiffre à 2 600.00 €.
 Le CM, à l'unanimité, accepte l'achat de ladite parcelle pour 2 600,00 €

CM du 10 juin (9 membres présents, 1 excusé, 1 pouvoir)

* Répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire en vue des élections municipales de 2026.

Dans la perspective du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026 la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire est établie en fonction de la population municipale de chaque commune, en vigueur au 1^{er} janvier 2025, Elle peut également être établie selon un accord local.

Dans ce cadre, la répartition proposée par l'ensemble des communes de la CCSVP serait la suivante :

Commune	Nb de sièges
ROQUECOURBE	5
BURLATS	5
LACROUZETTE	4
BRASSAC	3
FONTRIEU	2
Le BEZ	2
VABRE	2
CAMBOUNÈS	1
LACAZE	1
LASFAILADES	1
Le MASNAU-MASSUGUIÈS	1
MONTFA	1
SAINT GERMIER	1
SAINT JEAN de VALS	1
SAINT PIERRE de TRIVISY	1
SAINT SALVY de la BALME	1
Total	32

Le CM, à l'unanimité, approuve cette répartition.

* Signature d'une convention de partenariat pour le service intercommunal de «Défense extérieure contre l'incendie» (DECI).

Une convention de partenariat pour le service intercommunal de «Défense extérieure contre l'incendie» (DECI) pourrait être mise en place avec la CCSVP.
 Le CM, à l'unanimité, approuve ce projet de convention.

* Renouvellement du contrat CDD agent technique à compter du 17/06/2025.

M. POUMAYROL Jean-Pierre ne souhaitant pas renouveler son contrat pour la période de six mois tel que proposé par le CM, un appel à candidature va être lancé pour l'embauche d'un nouvel agent technique à la rentrée septembre.
 Le CM, à l'unanimité, approuve ce projet de recrutement.

* Proposition de titularisation en tant que Rédacteur

de la Secrétaire Générale de Mairie au 01/07/2025

À compter du 1^{er} juillet 2025 le stage de Mme Sabine MARTINS-RABACA, dans le grade de rédacteur arrivera à son terme.
 Le CM, à l'unanimité, décide de titulariser Mme Sabine MARTINS-RABACA dans le grade de rédacteur.

* Création d'emplois saisonniers.

Compte tenu de l'augmentation d'activité en période d'été et du départ de M. POUMAYROL, il est proposé de faire appel à deux emplois saisonniers. Un premier, de juillet à septembre pour assurer l'ensemble des travaux d'été aux côtés de Jérôme et un emploi jeune pour le mois de juillet.
 Le CM, à l'unanimité, accepte ces deux recrutements temporaires.

* Vente à l'€uro symbolique de deux parcelles au bourg par M. Jean-Marc BONNET (modification).

Suite à une modification administrative le CM, à l'unanimité, confirme la décisions du 17 décembre et CM accepte la proposition de M. Jean-Marc BONNET de céder, à l'€uro symbolique, deux parcelles, dont il est propriétaire, au village de Lacaze.

* Régularisation d'emprise de la voirie sur le terrain de M. CHAFFARD, rue de la Mayonnette.

suite à des travaux d'élargissement de voirie réalisés par la précédente municipalité, il est nécessaire de procéder à une régularisation cadastrale et d'acheter à M. CHAFFARD la portion de sa parcelle qui a été utilisée pour cet élargissement/renforcement.
 Le CM, à l'unanimité, accepte l'achat, à l'€uro symbolique, de cette partie de terrain récemment cadastrée.

* Démarche de création d'un parcours d'interprétation dans le village de Lacaze.

Afin de proposer à tous, une découverte autonome de la commune, la création d'un parcours d'interprétation est envisagée pour 2026.
 Le CM, à l'unanimité, approuve cette proposition sous réserve de trouver les financements correspondants.

* Complément sur le tarif des concessions des cimetières de LACAZE (anciennes sépultures)

La procédure de régularisation des concessions dans tous les cimetières de la commune à l'ancien tarif étant terminée et pour être en accord avec les tarifs des nouvelles concessions, toutes les anciennes sépultures sans concession, ne correspondant pas aux deux surfaces précisées dans la délibération précédente, seront vendues au prix de 80,00 € le m² après mesure de la concession.
 Le CM, à l'unanimité, vote ce tarif de 80,00 € pour la régularisation de concessions de tailles non définies dans la précédente délibération.



Alors pourquoi tout ça ?

Cette question nous l'avons entendu souvent. Si des traditions d'un autre temps et la cruauté des hommes envers des animaux n'existaient pas, cette question ne se poserait pas non plus.

Mais il y a des gens, comme nos partenaires en Espagne, nos adhérents, adoptants et nos sympathisants qui ne sont pas d'avis, que l'on peut maltraiter, voir tuer un lévrier parce qu'il est moins performant et parce qu'on a toujours fait comme ça. Comme partout en Europe, en Espagne il y a aussi des lois qui protègent des animaux... mais pas les Galgos. Ces Lévrier espagnols sont utilisés pour une chasse traditionnelle et considérés comme animaux de rente, donc exclu de la protection. Donc une fois considérés comme moins performants, on peut s'en débarrasser comme on veut.

Notre association a toujours souhaité mettre en avant l'engagement pour sauver des lévriers martyr d'Espagne au lieu d'attirer l'attention sur les horreurs auquel nous sommes parfois confrontés. Notre but est d'éviter les polémiques stériles qui ne servent à rien. Mais parfois nous recevons des images choquantes qui suscitent des émotions et réactions fortes.



C'était le cas récemment quand les bénévoles de notre refuge partenaire trouvaient 4 Galgos errants dans des champs en état d'extrême maigreur. Leurs corps pleins de parasites et le cou tranché à cause du retrait de leur puce électronique. L'un d'eux a également eu l'oreille coupée, pour éliminer toutes traces de propriétaire. Certes nous n'arriverons pas à sauver autant de lévriers maltraités que nous le souhaitons, mais quand nous recevons des images des Galgos mis en sécurité par nos partenaires espagnols ni eux ni nous, ne posons jamais la question pourquoi tout ça. Et nous ferons tout pour les faire adopter par des gens qui partagent nos valeurs.

Monika Kleppinger - Tél. 0674 289 029 - ayuda.presidente@gmail.com

CdF Roquecave

Le Comité des Fêtes de Roquecave vous souhaite un très bel été et vous remercie une fois de plus d'avoir été aussi nombreux à sa traditionnelle fête annuelle. On vous dit maintenant à l'année prochaine.

Contact : Bastien Gatamel Tél : 06 30 31 40 87

Tout'Affaires

L'association « Tout'Affaires » est actuellement hébergée dans la « maison Riu » (à l'arrière du château).

Rejoignez-nous à « Tout'Affaires » et ensemble créons un avenir plus durable et solidaire.

Ouvert de 10h à 14h les dimanches :

27 Juillet	19 Octobre
31 Août	23 Novembre
28 Septembre	14 Décembre

L'adhésion annuelle et familiale est de de 8 €.

Il était deux fois...



L'association a pour but de sensibiliser au réemploi, à la réutilisation et au recyclage des déchets ainsi qu'au développement durable.

Son activité consiste à développer des ateliers thématiques de valorisation de la matière afin de donner une seconde vie aux objets, à sensibiliser aux modes de consommation et de production, aux problèmes de gaspillage et de réduction des déchets à la source. Cette activité pourra prendre forme par la pratique des arts plastiques et de la création. Elle peut également effectuer toutes autres activités lui permettant de servir ces objectifs inscrits dans l'Économie Circulaire.

Afin de mener à bien nos ateliers de création, nous récupérons tissus, mercerie, vaisselle, peinture, pigments, autres...

N'hésitez pas à nous contacter au 06 76 39 70 47

Associations lacazoises

ACGYVOL

Le 14 juin, l'association de gymnastique a fait sa parade ouverte au public et vous a invité à nous rejoindre. Quand vous lirez la Gazette, cette fête de fin d'année sera déjà réalisée.

Nos deux animateurs(trice) : Andréa Visser pour la gym d'entretien et la danse rythmique et Stéphan Santa-Cruz pour le QI GONG ont animé cette année. Nous aurons profité d'un des chapiteaux monté pour le festival A LA MONTHANA, pour terminer notre année de pratique, présenter nos séances et vous renseigner sur nos activités. Vous aurez pu participer au repas avec Michel au fourneau et déguster les petits plats préparés par nos membres. Merci à la municipalité pour son aide et au comité des fêtes qui nous permet d'utiliser son matériel. Bon été à tous.

Article rédigé par Suzanne, Françoise et Bernard

Suzanne BRIAND - présidente - 06 52 55 39 77
Philippe BISGAMBIGLIA - trésorier - 07 54 38 82 29
Bernard ROUSSELET - secrétaire - 06 42 74 52 12



L'ouverture 2025 lance parfaitement la saison de pêche. Malgré un petit vent frais, une ouverture réussie par nos fidèles pêcheurs, venus en nombre comme chaque année. Le Pont Vieux est privatisé de 7h à 11h pour les -16ans, permettant aux débutants ou plus petits de pouvoir prendre leurs premières truites. Le petit déjeuner offert par l'AAPPMA est toujours apprécié de tous.

Le championnat de France Pêche à la Mouche 3^e Division initialement prévu les 10 et 11 Mai 2025 a dû être reporté aux 6 et 7 septembre 2025. Pour cause : un débit trop élevé, une turbidité importante de l'eau et des conditions inégales sur les parcours qui ne permettent pas d'assurer une compétition équitable et sécurisée pour les compétiteurs. Ce n'est que partie remise, en espérant avoir des conditions météorologiques qui nous permettent de faire le championnat ; sinon, il y aura une annulation de la compétition.

L'AAPPMA a organisé une nouvelle fois le week-end pêche à la mouche en Ardèche au « Lac du Véron », un petit lac de quelques hectares. Nos pêcheurs à la mouche ont passé ces 3 jours à essayer de combattre les plus belles truites, bien entendu ce week-end était 100% No-Kill.

L'Atelier Pêche Nature (APN) a repris son activité depuis septembre, le mardi par mois à la salle polyvalente de Vabre dès 20h30. Animé régulièrement par Pascal MARTIN (Guide de pêche et en 1^{ère} division française de pêche à la mouche) son expérience et son vécu, permettent aux pêcheurs présents d'améliorer leurs lancers et leurs techniques pour la fabrication de mouche. Débutant ou expérimenté, l'AAPPMA vous attend dès les prochains mardis.

Suite à une reprise de la journée « Lou Pescaire » en septembre 2024, une nouvelle journée totalement gratuite dédiée exclusivement aux membres de l'AAPPMA vous sera proposée fin septembre 2025 au lac de La Broussonnié à St Pierre-de-Trivisy. Traditionnel petit déjeuner (Œufs/Tindelous), suivi d'une matinée pêche et du déjeuner du midi. Cette journée se déroulera sous le signe de la convivialité et de l'échange de chacun sur la pêche.

Pour d'éventuelles questions ou renseignements, vous pouvez contacter le président M. Matéo VIALA demeurant à Vabre, au 06.71.48.71.86 ou par mail mateoviala@hotmail.com

À très vite en espérant vous rencontrer près de nos rivières !



L'association Un Ange pour Juliano, va organiser le premier vendredi de chaque mois son concours de Belote au Château de Lacaze à partir de 20h30, le premier concours de Belote aura lieu le vendredi 03 octobre 2025, Buvette sur place.

Présidente Sandrine Salvetat
Tél. 06 59 52 70 53 - sandrine5781@hotmail.fr
Facebook: Un Ange pour Juliano - Instagram : unangepourjuliano



Ostal de la Val - Sénégats
81330 Lacaze
valleegijou@gmail.com

Un ange pour Juliano
Lacaze
Vendredi 3 Octobre
Concours de Belote
Organisé par l'association "Un ange pour Juliano"
A partir de 20h30, au château
9€ seul / 18€ par équipe
Renseignements : 06.32.24.16.46
Buvette sur place

Informations communales

Travaux sur voies et bâtiments communaux

Cette année, ce sont ou seront les voies communales de Roussac (de Tramounet à la limite de la commune), Le Vert Haut, Las Communes, Ladières, La Foulié et Montazel qui bénéficieront d'importants travaux de réfection.

Des travaux, plus légers, de point-à-temps ont aussi été réalisés à Garigaute, Malveillès et Roquecave.

Prévu en 2024, le programme de sécurisation de la traversée du village par la RD 81 n'a pas pu être mené à bien dans les délais prévus pour diverses raisons techniques et administratives. Seul l'aménagement d'un cheminement piétonnier rue du Petit Train a pu être réalisé.

L'implantation de deux passages piétons et de la signalisation de limitation de vitesse à 30 km/h à l'intérieur du bourg devraient enfin être entrepris avant la fin de l'année.



Hors service depuis de nombreux mois pour cause de très importante fuite d'eau, la fontaine de la place du château a enfin été réparée et remise en service.



Le son de l'eau qui cascade vient de nouveau égayer la place et rafraîchir l'atmosphère en cette période de fortes chaleurs.

Ce sera également un élément positif pour les prochaines visites de contrôle de VVF et PCC France.

Personnel communal

À l'occasion du renouvellement de contrat de six mois qui lui a été proposé, Jean-Pierre POUMAYROL n'a pas souhaité continuer à nos côtés.

Un nouvel appel à candidature va donc prochainement être lancé afin de recruter un Agent Technique Municipal pour la rentrée prochaine.

Pour cet été, Jérôme JOUGLA sera secondé par Samuel ORLACHIO, jeune habitant de la commune, au mois de juillet et par Jean-Christophe MOLINIÉ, qui est déjà un habitué de notre commune, de juillet à septembre. Merci de leur accorder votre meilleur accueil.

Concours départemental des Villes et Villages Fleuris



Malgré le départ en retraite de Jacky, dont c'était une des activités, le fleurissement de la commune est toujours une de nos préoccupations.

Forts de nos trois «1^{er} prix» du concours départemental des Villes et Villages Fleuris, nous comptons candidater au concours régional afin de tenter d'obtenir la «1^{ère} Fleur».

Ce fleurissement est avant tout un cadre de vie agréable que nous voulons offrir aux habitants de la commune et il va de soi que leur participation est tout à fait la bienvenue... et plus encore !

Le jury départemental viendra visiter le village le 15 juillet prochain pour un résultat qui ne sera connu qu'à l'automne prochain. Notre inscription au régional, arrivée tardivement et n'a pas pu être retenue pour 2025.

Îlot numérique de La Poste

L'agence postale communale de Lacaze dispose désormais d'un îlot numérique. Ce nouveau service met à la disposition des habitant(e)s de la commune un espace comprenant un ordinateur avec accès à internet et une imprimante/scanner en libre-service.

Cette installation offre, notamment, l'égalité d'accès des citoyens aux démarches administratives en ligne. Des espaces en accès libre au sein desquels les habitant(e)s peuvent consulter tous les sites légaux dont La Poste, La Banque Postale, la CAF, la CPAM, la Carsat, la MSA, GRDF et Pôle emploi.

Bienvenue
dans votre
Agence Postale
Ici vous pouvez

- Acheter**
 - des timbres
 - des enveloppes Prêt-à-Poster
 - des emballages pour vos colis
 - des services de réexpédition ou de garde du courrier
- Déposer**
 - vos lettres et colis
- Retirer**
 - vos lettres recommandées
 - vos colis
- Effectuer**
 - des opérations financières de dépannage
 - verser de l'argent
 - transmission de virement d'espèces

Vous avez des questions concernant la gamme des produits et services de La Poste ?
Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner.

Animation risque routier

Le 13 juin dernier, en partenariat avec La Poste, nous avons accueilli au château, deux ateliers risque routier & conduite sur simulateur pour les seniors.



Une vingtaine de personnes, majoritairement venues d'autres communes, ont pu profiter gratuitement des conseils des deux formateurs. Pour cette animation, nous remercions vivement le Conseil Départemental ainsi que La Poste et la CNSA au titre de la Conférence des Financeurs du Tarn.

Jours d'ouverture des deux restaurants de Lacaze



Au camping Le Jardin

Juillet/août : du mercredi au dimanche (midi et soir)
Basse saison : jeudi soir / du vendredi midi au dimanche soir

Que ce soit pour un déjeuner rapide, un dîner en famille ou une soirée entre amis, Charlotte et Théo vous accueillent au Fief dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Hébergement : chalets, bungalows toilés, emplacements nus.

Tél : 07 49 11 01 86 - contact@restaurant-le-fief-lacaze.fr
<https://restaurant-le-fief-lacaze.fr/>



À l'ancienne gendarmerie

Juillet/août : du mercredi au dimanche 9h30/22h30 (dim : 17h)
Basse saison : mercredi/jeudi : 11h30 - 14h30,
vendredi 11h30/22h30, samedi 9h30/22h30, dimanche : 9h30/17h

Anaëlle et son équipe vous accueillent pour une pause café, un repas en famille ou en groupe.
Le Bercaïl propose également une programmation socio-culturelle.

Hébergement : 7 chambres dont 6 «Tourisme & Handicap».

Menus, programmes et contacts sur <https://www.le-bercaïl-tarn.com/>

Autres hébergements dans nos hameaux

Camalières

* Gîte de Camalières 06 44 82 87 20

Cruzis

* Les Caravanes du Maquis, gîtes et chambres d'hôtes
06 75 20 33 31

Janols / La Bessède

* La Ferme de l'Essentiel, chalets 06 73 72 07 78

Autres services sur la commune

Lacaze village

* Christine Bérard, céramique d'art 06 44 71 82 45
* Élodie Boldini, fasciathérapeute 06 21 46 91 14
* Cabanel élagage 05 63 72 07 14
* Carrosserie Raynaud 05 63 37 53 90
* Lacasabeille, apiculteurs 07 62 90 21 14 & 06 48 39 70 37
* Domi'Crochet, vêtements, accessoires & objets de décoration 06 71 61 79 16
* Épicerie Lacazoise (+ rotisserie/carburant/gaz) 07 67 88 93 15
* Stephan Santa-Cruz, thérapeute en médecine chinoise 06 62 92 53 68

Garrigaute

* GAEC de Garrigaute, viande d'agneau et de brebis 05 63 37 53 80

Janols

* La Ferme de l'Essentiel, ferme pédagogique, relais équestre & hébergement 06 73 72 07 78
* Seb'service, petits travaux de peinture, maçonnerie, tonte, taille de haie, clôtures 06 73 72 07 78

La Monténarié

* Chez Marie Ange, gîte 06 75 46 79 68

Saint Michel de Léon

* Le Presbytère & Le Petit Presbytère, Gîte de France
05 63 75 13 53

Sénégats

* L'Ostalou de Sénégats, gîte et chambre d'hôtes
07 81 29 35 47

La Bessède

* Margaux Ricard Photographie 06 28 91 00 84

Ladières

* Transports & exploitation forestière Fabien Calvet 06 98 92 20 02

La Mouline de Sahuzet

* GAEC de Sahuzet, Pisciculture 05 6337 55 73
* Mathis Baudot maraîchage 07 67 37 63 25
* Mattis Jaragoyhen pépiniériste 07 83 74 75 92

La Sarrade

* GAEC de Bellecombe, viande de veau 06 86 80 00 63

Le Mas

* Menuiserie Ludovic Enjalbert 05 63 70 91 64

Le Pujol

* GAEC Médiçi, viande d'agneau et de veau 06 65 13 38 08

Lourtié

* Charcuterie Thouy 05 63 50 42 79

Vous n'êtes pas présent dans cette liste, n'hésitez pas à nous le faire savoir avant la prochaine édition.



L'AG 2025 a eu lieu le 29 mars. Pierre VANDERMAESEN a été élu président, Gérard GRZYRONOWICZ vice-président, Margaux RICARD trésorière, Karin GRAS et Anaëlle ROBERGE, secrétaires. Le vide grenier du 8 mai a bénéficié d'une météo clémente et accueilli, durant toute la journée, de nombreux exposants et visiteurs.

Tél : 07 85 78 46 67 - cdf-lacaze@outlook.fr

[Comité des Fêtes de Lacaze officiel](#)

La fête de la musique s'est déroulée dans une grande convivialité avec bœuf entre musiciens puis DJ.



La fête de Lacaze aura lieu les 11, 12 et 13 juillet avec le vendredi soir marché gourmand, samedi après-midi, pétanque et «boum» pour les enfants, puis en soirée, repas «Fresinat» préparé par «Los Gratabons», suivi d'un grand bal populaire et du traditionnel feu d'artifice offert par la mairie.

Dimanche à 11h00, dépôt de gerbe au monument aux morts puis apéritif offert par la mairie, repas grillades et concours de tartes. L'après midi, diverses animations dont parcours d'obstacles en duo, et initiation au cirque suivi d'un concert avec JAZZNOISE.

Vous avez des idées d'animations, vous voulez nous aider, rejoignez-nous, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Le président, Pierre VANDERMAESEN



11 12 13 LACAZE
JUILLET au Pradel autour de l'ancienne école

LA FÊTE

VENDREDI
MARCHÉ GOURMAND

SAMEDI
BOUM DES ENFANTS - BATUCADA
NAY DE LA LUNE
FRESINAT - FEU D'ARTIFICE - DJ SET

DIMANCHE
GRILLADES - CONCOURS DE TARTES
PARCOURS D'OBSTACLES EN DUO
CONCERT JAZZNOISE



Réservations repas au
0785784667



Les mardis du four à pain

Une 3^{ème} saison a débuté pour le four du pont neuf. Après deux saisons durant lesquelles le four a accueilli les cuissons et repas partagés le lundi soir, l'équipe des cuiseurs amateurs s'est remise aux fourneaux pour tout l'été mais le mardi soir pour laisser à ceux qui ont festoyé le week-end, un jour de repos.

C'est donc dorénavant tous les mardis de l'été, à partir de 18h, que tout un chacun est invité à se retrouver sous le pont neuf pour un moment convivial et festif entre la fraîcheur du Gijou et la chaleur des braises.

Que vous ayez du pain, un plat ou une tarte à faire cuire ou juste une salade, un morceau de fromage ou un dessert à faire déguster, n'hésitez pas à venir le partager avec vos voisins et amis de passage.

Une cagnotte à participation libre permet à l'équipe de bénévoles de subvenir aux besoins matériels de l'événement et s'assurer que ce bel instant de convivialité perdure.



Associations lacazoises



Cette année encore, la première moitié de la saison culturelle 2025 a été particulièrement riche en expositions et en animations, en particulier grâce à l'arrivée de nouveaux (nouvelles) membres actifs (actives) au bureau de l'association des ACL : Vous avez pu vous en rendre compte avec le festival Total Festum / A la Montanha et ses valeurs festives, Occitanes, plus naturelles.

FESTIVAL
ARTS
DU FEU

Le
20
21 &
09

APPEL À
CANDIDATURE

ARTISANS
TRAVAILLANT LES
MATÉRIAUX
TRANSFORMÉS PAR
LE FEU

EXPOSITION - VENTE - DÉMONSTRATION



À
LACAZE
81330

Vous vous en rendrez compte aussi mi-septembre avec le festival des Arts du feu, et avec plus tard, de nouvelles idées de programmation. Les ACL rajeunissent et s'adaptent ; ils vont intéresser d'autres futurs « Amis du Château et de sa commune » et pouvoir les associer aux événements qu'ils élaborent, et qui vont évoluer.

Et mi-juillet la fête du village organisée par le CFL et son nouveau bureau élargi, qui lui aussi va évoluer.

Tout au long de cette deuxième moitié de saison, vous pourrez voir au château encore beaucoup d'expositions, des concerts, du théâtre, des conférences, du cinéma, etc.

Plus concrètement, voyez la programmation bien détaillée et mise à jour sur chateaudelacaze.fr, et allez chercher au château des imprimés plus complets.

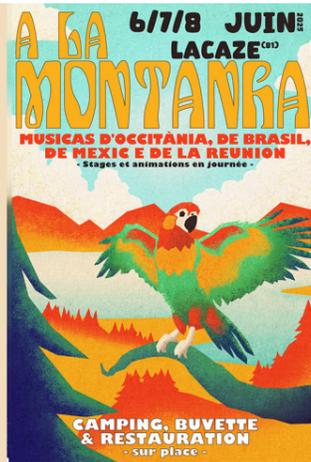
À bientôt pour passer de bons moments en convivialité.

Le président des ACL, Serge ARMENGAUD

Retrouvez nous également sur



@chateaudelacaze.fr



Renseignements & horaires



Scannez moi

Société de Chasse

La Société de Chasse de Lacaze vous convie à son Ball-trap annuel !

Nous comptons sur le sérieux de tous pour que cette manifestation se déroule dans une ambiance de liberté et de convivialité.

Le président

Samedi 26 & dimanche 27 juillet

de 10 h à 22 h

à la Croix de Martel

Planches Primées

2 fosses robot Laporte

Buvette et restauration rapide les deux jours
Paella le dimanche midi

Planches primées le samedi

Concours le dimanche



LACAZE EN SCÈNE

Accompagner et programmer le spectacle vivant !

L'association Lacaze en scène, ravie d'avoir réuni quelques centaines de personnes sur cinq événements (concerts, spectacles, théâtre, ...) lors de sa première saison, se prépare à relancer une saison de vie culturelle au temple à l'automne, afin de faire durer l'été en se régaland de nouveaux artistes et de leurs spectacles. Le budget de cette association naissante étant encore très serré, la programmation n'est pas fixée, et nous sommes à l'écoute des propositions des villageois qui pourraient connaître groupes, troupes ou autres artistes désireux de se produire à Lacaze. N'hésitez pas à venir nous voir pour en discuter, et vivement les automnales!



Cindy, Tom, Adelina, Adrien, Floriane et Samuel



La ferme de l'essentiel
Chemin de La Bessède - 81330 Lacaze
segoanger@orange.fr

Informations communales



Changement climatique

Avec l'effondrement d'un pan de falaise, rue du Petit Train en janvier dernier, nous pouvons malheureusement constater les effets du changement climatique sur notre commune. Un éboulement impressionnant dont les conséquences sont très marquées.



Platanes dangereux

Pour des raisons liées à la sécurité du public, nous avons dû faire abattre deux platanes devenus très dangereux rue du Cijou.

Ramassage des encombrants

RAPPEL : Comme chaque été, celui-ci sera organisé, pour les personnes ayant l'impossibilité de les emmener à la déchèterie. Le prochain ramassage aura lieu les **05, 06 & 07 août**.

⚠ Les encombrants devront être déposés à l'extérieur de vos bâtiments !



Pour pouvoir en bénéficier, vous devez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie au plus tard 15 jours avant cette date. Seuls les résidents inscrits verront leurs encombrants collectés !
Merci aux habitants équipés de remorques ou grands véhicules, de ne pas faire appel à ce service qui est payant pour les mairies alors que le dépôt en déchetterie est gratuit pour les particuliers.

Sacs poubelles

Il est rappelé à tous les résidents de la commune qu'ils peuvent venir retirer en mairie leur dotation de sacs poubelles et leur seau à fermentescibles, aux heures habituelles d'ouverture.



Épicerie Lacazoise / multi-services

L'épicerie lacazoise est ouverte :
* du lundi au dimanche : 9h00 / 12h30
* du mardi au samedi : 15h30 / 18h30
(Fermé dimanche après-midi et lundi après-midi)

Dépôt de pain, rayon traiteur, rayon fromagerie, rayon produits Bio, produits locaux variés.

La station service est également de nouveau fonctionnelle. SP 95 et Gasoil sont disponibles 24/24h - 7/7j.



Horaires d'été (juillet/août) des déchèteries

Saint-Pierre-de-Trivisy
Mardi et mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 7h à 14h

Brassac
Du mardi au vendredi de 9h à 14h
Le samedi de 7h à 14h



Il est rappelé que l'affichage sauvage ainsi que les dépôts divers en bordure des routes et dans la nature sont interdits et passibles d'amendes !

Débroussaillage et brûlage des végétaux :

Rappel de l'obligation pour chaque propriétaire de débroussailler ses abords et de l'arrêté préfectoral, faisant interdiction totale aux particuliers de procéder au brûlage des végétaux. Tous vos déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie.

Rappel des plages horaires pour l'utilisation d'appareils de jardinage et/ou de bricolage bruyants



Jours ouvrables : 9h à 12h & 14h à 20h
Samedis : 9h à 12h & 15h à 20h
Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

ÉTAT CIVIL

Ont pointé leur frimousse :
CHERCHÈVE-THIERRY Suzanne, le 25/03/2025 (Lacaze)

*

Nous ont quittés :
Mme BONNAFFÉ Bernadette, le 26/02/2025 (Lacaze)
M. CABOT Denis, le 07/04/2025 (Belle Combe)
M. PASTUREL Alain, le 11/04/2025 (Saint Pierre de Combejac)
M. CROS Aimé, le 01/07/2025 (La Mouline de Sahuzet)



Actualités des Petites Cités de Caractère® d'Occitanie

En 2025, le réseau Occitan des Petites Cités de Caractère® continue sa progression en accueillant Marvejols (48) au statut d'homologuée ainsi que Mosset (66) et Rennes le Château (11) au statut d'homologable et compte dorénavant 27 communes.



Caunes-Minervois (11) passera son grand oral le 18 juillet et sera la dernière commune d'Occitanie auditionnée pour 2025. Déjà, Lunac (12) et quelques autres dont probablement une commune tarnaise, préparent leurs dossiers de candidature.

Notre tour de passer devant la commission de contrôle approche à grands pas et le Conseil Municipal vous invite toutes et tous à faire en sorte que votre devant de porte, jardin, cour ou tout autre espace visible depuis l'espace public soit bien entretenu et agréable à l'œil pour le mois de septembre. Si vous ne le faites pas pour le passage de la commission, faites le pour votre propre plaisir et celui des vos voisins.

Une AG Extraordinaire des Petites Cités de Caractère® d'Occitanie a eu lieu le jeudi 12 juin en visioconférence et l'AG Ordinaire 2025 se tiendra à Villecomtal, dans l'Aveyron, le 27 septembre prochain.

Quant à l'AG 2025 des Petites Cités de Caractère® de France, celle ci s'est déroulée il y a quelques jours à Fontevraud-l'Abbaye et a parallèlement donné lieu à la célébration du 50^{ème} anniversaire de ce prestigieux label. Lacaze y a participé et a pu faire déguster à de nombreux élus de France quelques produits de la charcuterie Thouy et de la laiterie Fabre.

À cette occasion, Petites Cités de Caractère® de France a édité un magazine « 50 ans - 50 projets ». Il s'agit d'une rétrospective de ces 50 dernières années et des réalisations effectuées dans les communes membres du réseau. Pour les Petites Cités de Caractère® d'Occitanie, les communes choisies sont : Ambialet, Bram, Collioure, Lacaze, Lupiac et Villecomtal.



Bibliothèque municipale

Après une 1^{ère} édition en 2024, le réseau des bibliothèques de la CCSVP a, à nouveau organisé un rallye lecture pour le jeune public. Organisée cette année à Lacrouzette, la remise des prix a une nouvelle fois récompensé deux jeunes lectrices de la bibliothèque de Lacaze : Louise Culié de Cayrols et Héloïse Fages de Viane ; bravo à toutes deux.

Le 25 juin, Martine et son équipe organisaient un Raconte Tapis, animation pour les tout petits (jusqu'à 4 ans) d'après un livre écrit par Céline Went. Ce sont Marie-Dominique Hérail, de la Biblioteca et l'autrice qui ont animé cet atelier.



Prochaine animation : « Bruiter un Dino », le 15 novembre, à l'amphi du château.

Bibliothèque Municipale - 1 rue du Pradel (ancien groupe scolaire)
Horaires : mercredi 14h/17h et vendredi 16h/19h
Adhésion gratuite !

Friperie Éphémère

La Friperie Éphémère sera présente cet été à l'ancien Temple de Lacaze
3 dates à retenir ! Ouverture de 17h à 21h chaque jour.

- Les vendredi, samedi et dimanche :
- 12, 13 et 14 juillet
 - 1, 2 et 3 août
 - 22, 23 et 24 août

Venez re-découvrir notre boutique éphémère ! Nous vous proposons des habits pour femmes, hommes, enfants. Toutes tailles !

Nous sélectionnons chaque article avec soin. Ambiance musicale, boissons, petite restauration sur place.

Atelier « Création de boucles d'oreilles » à partir de perles chinées (prix libre) !



Émilie, Floriane et Élise

